FURANS 20

FUROSEMIDE 10mg/ml

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT:
Composition qualitative et quantitative:
Furosémide…….....…….. 20 mg
Excipients: Chlorure de sodium, hydroxyde de sodium et Eau Pour Préparations Injectables ……..……..……qsp 2ml
CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE:
Diurétique de l'anse.
INDICATIONS THERAPEUTIQUES:
- Hypertension accompagnée d'une atteinte viscérale menaçant le pronostic vital à très court terme (urgence hypertensive),
- Urgences cardiologiques : œdème aigu du poumon, asystolie.
- Rétention sodée sévère d'origine cardiaque, rénale, cirrhotique.
- Radiologie du bas de l'appareil urinaire et test de lavage « wash out » au FURANS 20.
- Peut être utilisé en réanimation pédiatrique.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION:
Dans le traitement de l'urgence hypertensive, la dose sera adaptée de manière à ce que la baisse de pression artérielle ne dépasse pas 25 % du niveau initial dans l'heure suivant l'institution du traitement injectable ; en effet, une chute trop abrupte de pression peut entraîner une ischémie myocardique, cérébrale ou rénale.
Adulte :
Voie parentérale : 2 à 3 ampoules par jour par voie IV lente ou IM :
- Pour traiter un œdème aigu du poumon, l'injection peut être renouvelée devant un résultat insuffisant ;
- Le relais par la voie orale est possible à n'importe quel moment du traitement 3 heures après une injection de furosémide.

Enfant :
Voie IV : 0,5 à 1 mg/kg par jour.
CONTRE-INDICATIONS:
- Absolues :
Insuffisance rénale aiguë fonctionnelle.
Encéphalopathie hépatique.
Obstruction sur les voies urinaires.
Hypovolémie ou déshydratation.
Hypokaliémie sévère.
Hyponatrémie sévère.
Allaitement.
- Relatives :
Pendant la grossesse.
Lithium ou sultopride.
MISES EN GARDE ET PRECAUTIONS D'EMPLOI:
Equilibre hydroélectrolytique :
- Natrémie : Elle doit être contrôlée avant la mise en route du traitement, puis à intervalles réguliers par la suite.
- Hypokaliémie : elle majore la toxicité cardiaque des digitaliques et le risque de troubles du rythme donc des contrôles plus fréquents de la kaliémie sont nécessaires. Le premier contrôle du potassium doit être effectué au cours de la semaine qui suit la mise en route du traitement.
- Glycémie : chez les diabétiques, le contrôle de glycémie doit être systématique.
- Uricémie : chez les goutteux, la posologie sera adaptée en fonction des concentrations plasmatiques d'acide urique.

Sportifs :
L'attention des sportifs sera attirée sur le fait que cette spécialité contient un principe actif pouvant induire une réaction positive des tests pratiqués lors des contrôles antidopage.
En cas de doute n'hésitez pas à demander l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES:
Déconseillées :
- Lithium : augmentation de la lithémie avec des signes de surdosage. Cependant, si l'usage des diurétiques est nécessaire, la lithémie doit être strictement surveillée avec nécessité d'adaptation de la posologie.
- Médicaments non arythmiques donnant des torsades de pointe tels que : érythromycine, pentamidine, sultopride.

Nécessitant des précautions d'emploi :
Nombreux sont les médicaments nécessitant des précautions d'emploi lorsqu'ils sont utilisés d'une façon concomitante au FURANS 20 : AINS, digitaliques, diurétiques hyperkaliémiants, carbamazépine…
Afin d'éviter d'éventuelles interactions avec plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou votre pharmacien.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT:
GROSSESSE:
L'administration de «FURANS 20» doit être évitée chez la femme enceinte. Il ne doit jamais être prescrit dans les œdèmes physiologiques de la grossesse.
ALLAITEMENT:
L'allaitement est une contre indication de « FURANS 20».

EFFETS INDESIRABLES:
Des perturbations hydrolytiques en relation avec l'activité du produit peuvent être observées. Elles peuvent donner une hypotension orthostatique ou des troubles du rythme sévères justifiant l'arrêt du traitement.

PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION:
A conserver à l'abri de la lumière.

FORMES ET PRESENTATIONS:
FURANS 20 : boite de 2 ampoules. AMM N°: 9313171
FURANS 20 : boite de 50 ampoules. AMM N°: 9313172H

DELIVRANCE: Liste II (tableau C).

Ceci est un médicament
- Un médicament est un produit, mais pas comme les autres.
- Un médicament est un produit qui agit sur votre santé et sa consommation non conforme aux prescriptions vous expose à un danger.
- Respectez rigoureusement l'ordonnance de votre médecin et le mode d'emploi qu'il vous prescrit.
- Suivez le conseil de votre pharmacien.
- Votre médecin et votre pharmacien connaissent le médicament, ses indications et ses contre-indications.
- N'arrêtez pas de votre initiative le traitement durant la période prescrite.
- Ne reprenez pas, n'en augmentez pas le doses sans consulter votre médecin.

Ne laissez jamais les médicaments à la portée des enfants.

FUR10212 V00

Fabriqué en Tunisie par les laboratoires pharmaceutiques DORCAS
Z.I. KONDAR 4020 SOUSSE, TUNISIE
Tel : (+216) 73 389 794 / 795 Fax : (+216) 73 389 796